



Demande de dispense et de congé

Demande de dispense

Demande de congé

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse/Nr.	<input type="text"/>	NPA, localité	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>	E-Mail	<input type="text"/>
OPC	<input type="text"/>	N° d'assurance social.	<input type="text"/>
Grade	<input type="text"/>	Fonction	<input type="text"/>
Cours	<input type="text"/>		
Début du cours	<input type="text"/>	Fin du cours	<input type="text"/>

Toute personne astreinte peut déposer une demande écrite de report du service auprès de l'autorité chargée de la convocation au plus tard trois semaines avant l'entrée en service. L'autorité chargée de la convocation statue sur la demande. Tant que le report n'a pas été accordé, l'obligation d'entrer en service subsiste (art. 36 de l'ordonnance du 11 novembre 2020 sur la protection civile, OPCi; RS 520.11).

Toute personne astreinte peut déposer une demande de congé écrite à l'autorité chargée de la convocation au plus tard dix jours avant l'entrée en service. En cas d'urgence, la demande peut aussi être déposée pendant le service. L'autorité chargée de convoquer les personnes astreintes ou le responsable du service de protection civile statue sur la demande. Nul ne peut faire valoir un droit à un congé (art. 44 OPCi).

Demande pour **cours de répétition** → OPCi
Demande pour **cours cantonal** → Canton (OSSM)
Demande pour **cours fédéral** → Canton (OSSM) – OFPP

Raisons

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Raison professionnelles (joindre l'attestation de l'employeur) | <input type="checkbox"/> Etudes / Examens (joindre l'attestation de l'institution de formation) |
| <input type="checkbox"/> Formation continue (joindre l'attestation) | <input type="checkbox"/> Autres (indiquer le motif) |

Justification

Demandeur (membre PCi)

Lieu et date

Signature

Commandant

Consulté

Refusé

Accordé

Remarque

Lieu et date

Signature et
timbre

OSSM – Chef de formation de la protection civile Canton de Berne

Consulté

Refusé

Accordé

Remarque

Lieu et date

Signature et
timbre

Office fédérale de la protection de la population (OFPP)

Consulté

Refusé

Accordé

Remarque

Lieu et date

Signature et
timbre